Réunion d’information préalable du public

Demande de permis d’environnement

Mise en location de kayaks sur la Lesse

entre Houyet et Anseremme

15 juin 2015

Contenu de la réunion

Présidence de la réunion par la commune

1. **Présentation des différents intervenants**
2. **Objectifs de la réunion**
3. **Principes d'une étude d'incidences**
4. **Environnement biologique**
5. **Historique et présentation de l'activité**
6. **Séance de questions/réponses**

1. Présentation du demandeur et des autres intervenants

Intervenants

- **Demandeurs**

  → sprl PITANCE et sprl DINANT TOURISME : M. Olivier PITANCE

- **Autorités délivrantes en première instance :**

  → DGO3 du SPW / Direction des Permis et Autorisation – direction de Namur / Luxembourg

- **Etude d'incidences sur l'environnement :**

  → Aster*Consulting : Mme Catherine LIENARD

2. Objectifs de la réunion

Justification de la réalisation d'une étude d'incidences sur l'environnement

En vertu de l'article D.68 du Code de l'Environnement, la DGO3 du SPW a demandé que le projet fasse l'objet d'une étude d'incidences sur l'environnement.

2. Objectifs de la réunion

Organisation de la réunion d'information préalable

- La réunion fait partie des phases préalables à l'introduction de la demande de permis d'environnement
- Son organisation est faite à l'initiative du demandeur, elle constitue l'initiation de la procédure
- La commune préside la séance et en rédige le procès-verbal
- Identité des demandeurs du permis :

SPRL PITANCE ET SPRL DINANT TOURISME
Place Baudouin 1er n° 2
5500 DINANT (Anseremme)

2. Objectifs de la réunion

Organisation de la réunion d'information préalable

Art. D29-5 du Code de l'Environnement

La réunion a pour objet :

- *1° permettre à l'auteur de projet de présenter son projet ;*
- *2° permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;*
- *3° mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;*
- *4° présenter des alternatives pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.*

2. Objectifs de la réunion

Modalités d'envoi des observations

- Pas de document disponible, ni à l'administration, ni le jour de la réunion d'information préalable. La présentation sera mise sur le site internet de la commune ;
- Un procès-verbal est rédigé dans les 30 jours : **15 juillet 2015**
- Nécessité d'envoi d'un document écrit selon les modalités de la procédure : par courrier normal, à la commune **ET** copie au demandeur
- Envoi dans les 15 jours calendrier
  → Dernier jour pour l'envoi des observations : **30 juin 2015**
- Adresses d'envoi :

Collège communal de HOUYET
Rue Saint Roch, 15
5560 Houyet

+

SPRL PITANCE ET SPRL DINANT TOURISME
Place Baudouin 1er n°2
5500 DINANT (Anseremme)

2. Objectifs de la réunion

Récapitulatif de la procédure de demande de permis

- Durée de l'étude d'incidences : **environ 2 mois** à partir de la réunion d'information préalable
- Introduction de la demande : **prévision Septembre 2015**
- Enquête publique de **30 jours**, avec réunions d'information et de clôture
- Décision des autorités délivrantes :

  Délai légal de 90 jours → **prévision décembre 2015**

3. Principes d'une étude d'incidences

Bureau d'études agréé

Catégorie de projet concerné par l'agrément

1. Aménagement du territoire, urbanisme (projets visés par la rubrique 70.11 du 4 juillet 2002), activités commerciales (projets visés par la rubrique 52.1 de l'AGW du 4 juillet 2002) et de loisirs (projets visés par les rubriques 92.1 à 92.7, 55.22 et 55.23 de l'AGW du 4 juillet 2002)

aster CONSULTING

Gestion environnementale
et aménagement du territoire

Chemin des Deux Fermes, 1
1331 RIXENSART

Personne de contact :
Catherine LIENARD

3. Principes d'une étude d'incidences

Contenu d'une étude d'incidences

Annexe VII du Code de l'Environnement

6° Description des effets directs et indirects que le projet est susceptible d'avoir sur l'environnement (y compris notamment sur la population, la faune, la flore, le sol, l'eau, l'air, les réserves naturelles et les réserves forestières, les sites Natura 2000, les facteurs climatiques, les biens matériels, le patrimoine architectural et archéologique, le paysage ainsi que l'interaction entre les facteurs précités) comportant une indication précise des méthodes de prévision et des hypothèses de base retenues ainsi que des données environnementales pertinentes utilisées.

3. Principes d'une étude d'incidences

Structure générale d'une étude d'incidences

Description de la situation existante de fait et de droit
→ **Situation de référence**

Description (des éléments) du projet et intégration dans la situation de référence
→ **Situation projetée**

Proposition de recommandations par rapport à la situation élémentaire
→ **Situation améliorée**

FINALITE D'UNE ETUDE D'INCIDENCES
→ **OUTIL D'AIDE A LA DECISION**

3. Principes d'une étude d'incidences

Domaines étudiés

Incidences sur l'environnement **physique** :

- Air, énergie et climat
- Sol et sous-sol
- Eaux de surface
- Odeurs
- Environnement sonore

Incidences sur l'environnement **biologique** :

- Faune & Flore

Incidences sur l'environnement **humain** :

- Paysage
- Cadre bâti et patrimoine
- Mobilité
- Environnement social et économique

PROJET

INTERACTIONS ENTRE LES DOMAINES

RECOMMANDATIONS INTEGREES

4. Environnement biologique

Contexte

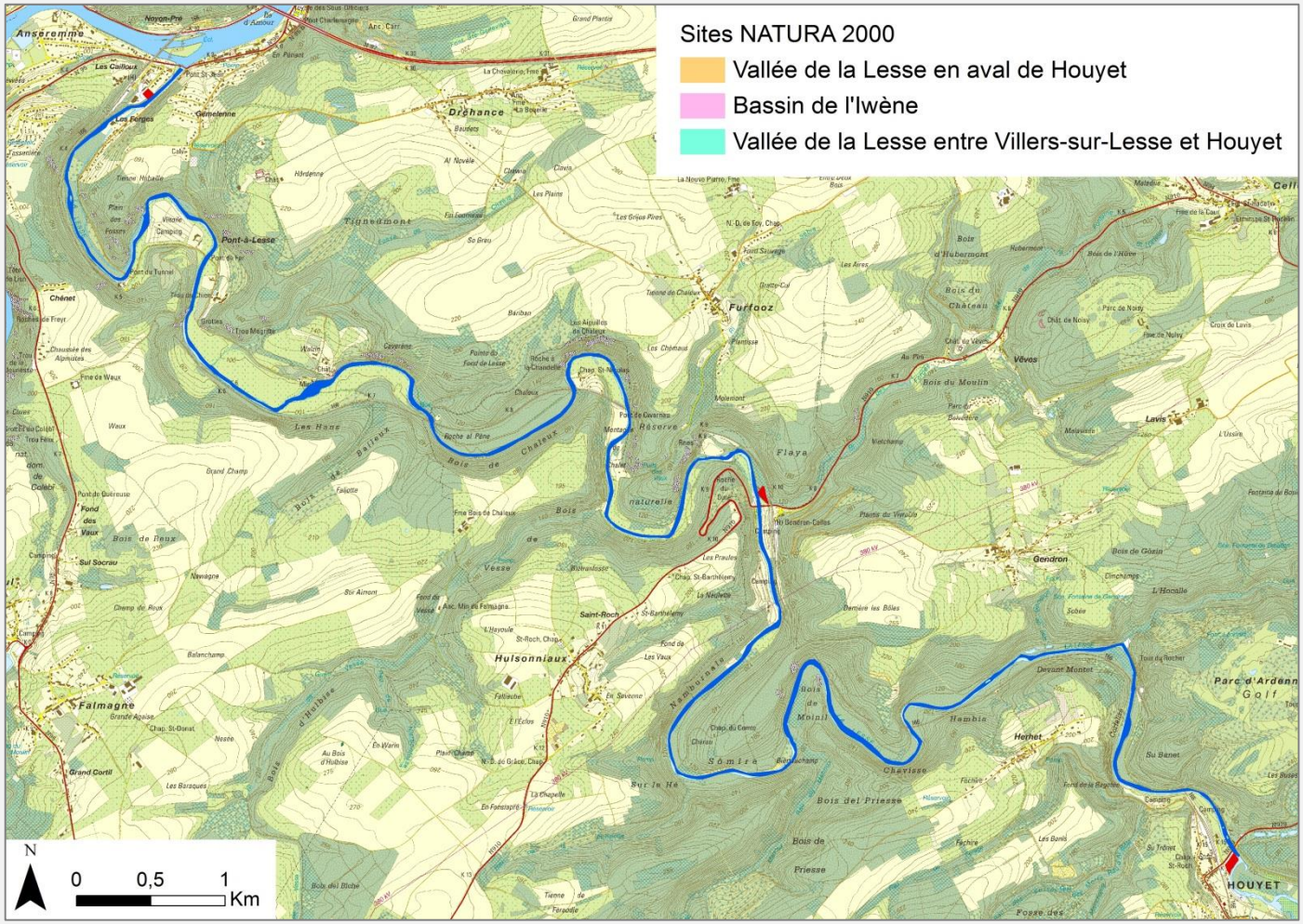

4. Environnement biologique

Contexte

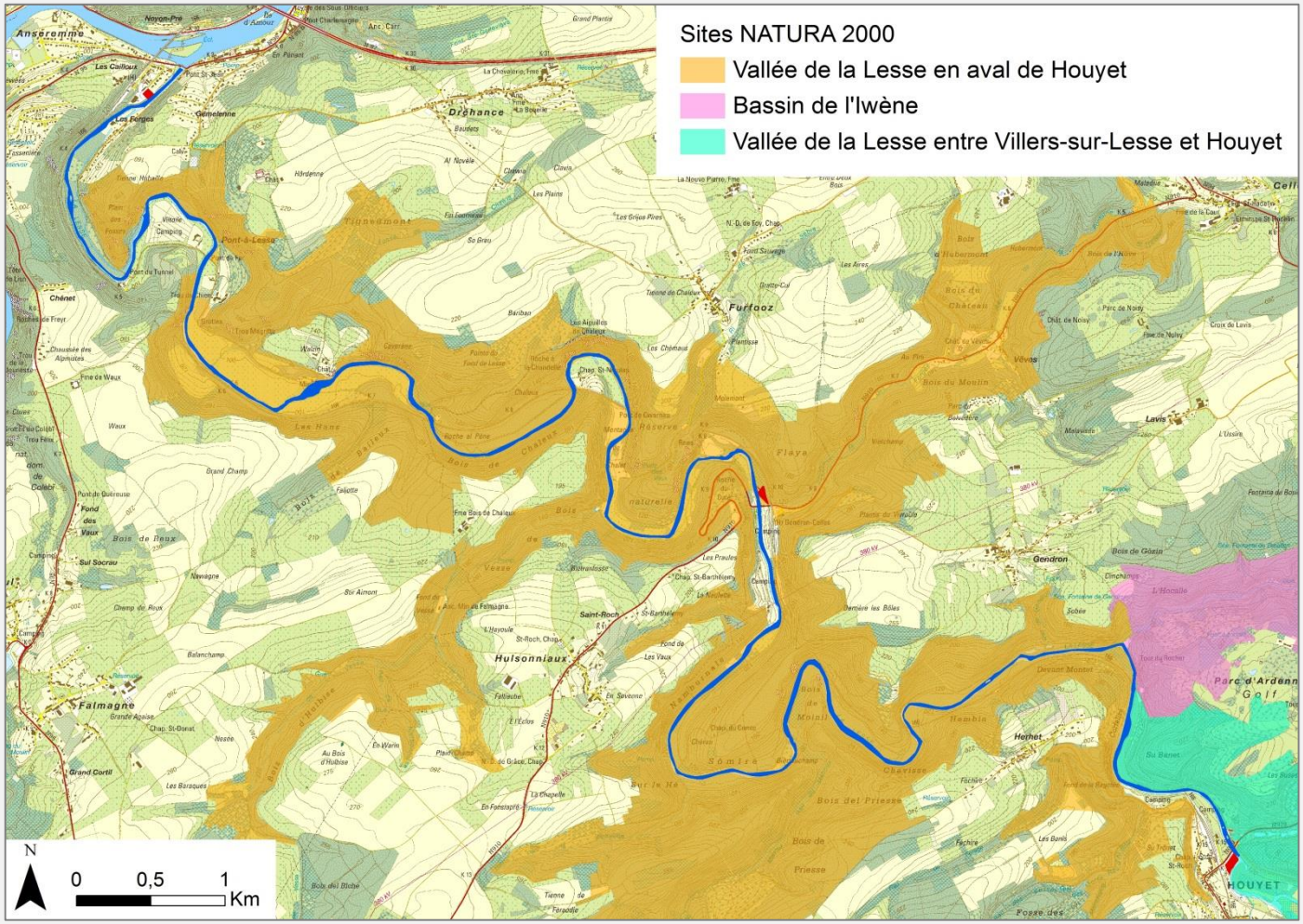

4. Environnement biologique

Méthodologie

1. **Compilation des données existantes**

   → DEMNA (habitats, oiseaux, poissons, mammifères, insectes, …)

   → Serveur Biodiversité en Wallonie. SPW - DGO3

   → Projets LIFE

   → ULg (Martin pêcheur , Loutre)

   → Observations.be

   → Études similaires

   → …

2. **Inventaires sur le terrain**

4. Environnement biologique

Calendrier travail de terrain

- **Inventaire habitats et habitats d'espèces**
  - → habitats NATURA 2000
  - → traces animales
  - → zones de frayère
  - → …

  ➤ 6 visites entre avril et juillet 2015

- **Cartographie de l'activité kayak**
  - → zones de débarquement
  - → zones de raclement
  - → …

  ➤ 2 visites en haute saison (juillet – août 2015)

5. Historique et présentation de l'activité

Historique

1. **Descente de la Lesse en barques et kayaks :**

   → organisé depuis fin 18ème siècle

   → 1ère exploitation commerciale début 20ème siècle

2. **Plusieurs exploitants historiques dont Ansiaux, Libert et Pitance**

   → Ansiaux a été repris en 2009 par Dinant Tourisme

   → Libert est devenu Meuse et Lesse

   → Pitance est toujours resté SPRL Pitance

5. Historique et présentation de l'activité

3. Développements :

→ Développement du nombre de kayaks de l'ensemble des acteurs dans les années 60,70 et 80

→ Immatriculation dès les années 80

→ Depuis 1992, stabilisation du nombre global de kayaks en circulation

→ Certaines capacités ont glissés d'un exploitant à l'autre mais pas d'augmentation globale

4. Mesures de préservation de la nature :

→ Kayak-balai chaque jour

→ Kayak-poubelle 2 à 3x par semaine

5. Historique et présentation de l'activité

Présentation de l'activité

→ Toilettes en suffisance à Houyet, Gendron, et Anseremme

→ Sensibilisation de la clientèle au respect de la nature via :

- les prospectus
- le seau
- le site internet
- des panneaux sur les sites d'embarquement

→ Fermeture de la Haute-Lesse (en amont de Houyet)

→ Fermeture lors de l'ouverture de la pèche

→ Horaires de mise à l'eau/retour obligatoire

→ Respect des débits minimum/maximum imposés

→ Plantations sur le site de Gendron

→ Mise en place de borne kilométriques

5. Historique et présentation de l'activité

Présentation de l'activité

→ Plan d'intervention établi en concertation avec la Police, les Pompiers et ambulanciers

→ Mise en place d'un comité d'accompagnement

→ Traitement des eaux usées

→ Seaux gratuitement à disposition des clients pour faire office de poubelle

→ Impression d'une carte du parcours sur les couvercles des seaux pour inviter les touristes à ne pas s'arrêter si c'est interdit

→ Etablissement d'un registre des débits

→ Nouveaux camions moins polluants

5. Historique et présentation de l'activité

5. **Demande de renouvellement de permis :**

→ sur base du nombre de kayaks en service en 1992, soit pour les 2 opérateurs :

- 1868 kayaks chaque jour
- 2200 kayak maximum 30 jours/an

6. **Propositions futures:**

→ Installer des toilettes à Walzin, en concertation avec la DNF

→ Mettre en place une expo faune et flore sur les sites d'embarquement

→ Disposer plus de poubelles le long du parcours

→ sensibiliser les autorités au besoin de contrôle sur le terrain pour verbaliser les pollueurs

6. Séance de questions/réponses

- A l’adresse du demandeur
- A l’adresse du bureau d’études d’incidences
- A l’adresse des Administrations et/ou des Autorités présentes